

**Nombre de Membres :**

En exercice : 17  
 Quorum : 9  
 Présents : 17  
 Pouvoirs : 0

**Date de convocation :**

01-04-2022

**Date d'affichage :**

01-04-2022

## Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Fabien POIRET présent à partir de 20H20 (à partir du point 6) pouvoir à Sonia VALLET

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Egalement présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

Chloé Taillart est désignée secrétaire de séance.

### 1 – Adoption des comptes-rendus des réunions du 14 décembre 2021 et du 22 février 2022 :

Les procès-verbaux des réunions du 14 décembre 2021 et du 22 février 2022 sont adoptés à l'unanimité.

### 2 – Compte-Administratif 2021 :

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Christian POIRET, ancien Maire, ne prend pas part à cette délibération sur le compte administratif 2021.

Le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par M. Christian POIRET, ancien Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (hors restes à réaliser) :

	Dépenses 2021	Recettes 2021	Résultat 2021	Résultat reporté de l'ex 2020	Résultat cumulé de 2021
Fonctionnement	2 016 468.07	3 483 374.58	1 466 906.51	(1 661 597.72)	1 466 906.51
Investissement	4 809 354.80	4 089 907.73	- 719 447.07	1 472 555.56	753 108.49
<b>TOTAL</b>	<b>6 825 822.87</b>	<b>7 573 282.31</b>	<b>747 459.44</b>	<b>(3 134 153.28)</b>	<b>2 220 015.00</b>

- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- Arrête à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### **3 – Etat annuel 2021 des indemnités des élus municipaux :**

Conformément à l'article L2123-24-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée prend connaissance de l'état de l'ensemble des indemnités de toutes nature, versées en 2021 aux élus siégeant au sein du Conseil Municipal.

Nom et prénom de l'élu	Indemnités perçues au titre du mandat de conseiller municipal		
	Indemnités de fonction perçues Montants bruts	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Avantages en nature (véhicule, logement, ...)
POIRET Christian	24 083,16		
BARELLE Bernard	6 599,52		
THULLIER Florence	6 599,52		
HALUT Xavier	6 599,52		
VALLET Sonia	6 599,52		
POIRET Fabien	6 599,52		
BENOIST Louis	527,40		
BONTE François	2 114,28		
LASSELIN Claudette	2 114,28		
SEIGNEZ Christian	527,40		
TISON Myriam	527,40		
LUCIDARME Christine	527,40		
MILCENT VION Catherine	2 114,28		
HENNING Virginie	2 114,28		
DERON Fabrice	527,40		
LAGANA Dominique	527,40		
MOHAMMED Abdallah	527,40		
BOITEL Bruno	527,40		
TAILLART Chloé	527,40		
TOTAL	70 285,38		

### **4 – Compte de Gestion 2021 :**

Mme le Maire invite l'assemblée à statuer sur le Compte de Gestion 2021 dressé par le Receveur Municipal et dont les chiffres sont identiques au Compte Administratif 2021.

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant, sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021, par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 5 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 :

Mme le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur l'affectation du résultat. Le compte administratif 2021 fait apparaître le résultat de clôture suivant :

<u>Investissement</u> :	+ 753 108,49 €
Restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>
	+ 753 108,49 €
 <u>Fonctionnement</u> :	 + 1 466 906,51 €

Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

Compte R 1068 :	1 466 906,51 €
(Excédent de fonctionnement capitalisé)	
Compte R 002 :	0,00 €
(Excédent de fonctionnement reporté)	
	-----
total :	1 466 906,51 €

Adopté à l'unanimité.

→ Arrivée de M. Fabien POIRET à 20H20

## 6 – Budget primitif 2022

M. Christian Poiret présente le projet de Budget Primitif 2022.

**Section de fonctionnement** : équilibrée à 4 211 737,00 €.

Il est tenu compte, notamment pour le chapitre 011 (charges à caractère général) pour un montant de 1 224 000,00 €, des dépenses réalisées en 2019. Les exercices 2020 et 2021 ont été en effet très impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19.

Le prélèvement au profit de la section d'investissement s'élève à 1 760 918,81 €.

**Section d'investissement** : équilibrée à 7 344 207,50 €.

La section d'investissement bénéficie d'un report d'excédent de 2021 d'un montant de 753 108,49 € auquel s'ajoute l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 de 1 466 906,51 €.

On note également un reversement important du Fonds de Compensation de la TVA pour un montant de 746 192,00 €, compte tenu des investissements réalisés en 2021.

Les deux gros chantiers engagés en 2020 - la construction d'une salle de sport et d'un restaurant scolaire, et la restructuration de l'école maternelle – seront terminés en 2022.

<u>Principales opérations d'équipement programmées en 2022 :</u>	
- Construction d'une salle de sport et d'un restaurant scolaire (fin d'opération)	1 746 000,00 €
- Restructuration de l'école maternelle (fin de l'opération)	105 000,00 €
- Domaine de Lauwin (provision)	100 000,00 €
- Aménagement de la Place de l'Europe-Parvis de la mairie	1 000 000,00 €
- Extension du Bois communal - Plantations	150 000,00 €
- Parc de la salle de sport-Réhabilitation de l'espace Jacques Rousseau	1 023 386,00 €
- Passage en LED de l'éclairage public	120 000,00 €
- Aménagement de la résidence de la Fontaine Bleue	1 900 599,00 €
- Route d'Esquerchin	50 000,00 €

- Signalétique du village	35 000,00 €
- Aménagement de la ruelle de l'Abbé Réquillart	130 000,00 €
- Réfection de voiries	180 000,00 €

Après que l'assemblée a délibéré sur le projet de budget 2022, Mme le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au vote,

Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	1 Mme MILCENT-VION n'approuvant pas la création d'un poste de chargé de communication.

### **7 – Taux d'imposition 2022 :**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que la loi de finances 2020 a acté la suppression de la taxe d'habitation. Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. En 2021 le taux départemental de TFPB, à savoir 19,29 %, s'est additionné au taux communal de 28,00 %, soit un taux de 47,29 %.

Elle propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022.

	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	28,00 %	47,29 %	<b>47,29 %</b>
		(28,00+19,29)	
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	95,28 %	95,28 %	<b>95,28 %</b>

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal adopte à l'unanimité les taux d'impositions 2022 ci-dessus.

Pour mémoire, la Commune n'a pas augmenté les taux des impôts locaux depuis l'année 2000. Elle a même baissé de 26,5 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2010 (elle est passée de 38,08 % à 28 %).

### **7 – Subventions :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Mme Vallet ne participe pas à la délibération relative à la subvention à l'association Les baskets Lauwinoises, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2022 :

- Alcool Assistance Nord	200,00 €
- Amicale du Personnel	6 000,00 €
- Atelier des Couleurs	600,00 €
- Au Gré du Patch et du Boutis	400,00 €
- Baskets Lauwinoises	700,00 €
- Cyclo- Club de Cuincy-Lauwin-Planque	1 000,00 €
- Danse Lauwinoise	500,00 €
- FNACA	300,00 €
- Gymnastique d'entretien	700,00 €
- La Clef des Chants	1 000,00 €
- Les Filets d'Argent	1 100,00 €
- Les Monstres Planqués	350,00 €
- Les Mouvements du bien être	250,00 €
- Les Petits Cartables	1 500,00 €
- Love Art Planque	350,00 €
- Pot 'Agés	450,00 €
- Société de chasse	350,00 €
- Swing	1 300,00 €
- Un certain Richard BLOT	200,00 €

- Le Souvenir Français	200,00 €
- La Prévention Routière	200,00 €
- Association des Paralysés de France	200,00 €
- CCAS	40 000,00 €
- Ecole	125,00 €
- <i>Total des subventions :</i>	
Article 657361-école :	125,00 €
Article 657362-CCAS :	40 000,00 €
Article 6574-associations :	17 850,00 €
<i>Réserve disponible 2022 au compte 6574</i>	2 150,00 €

Les crédits sont prévus au budget, aux comptes 657361 pour la caisse de l'école, 657362 pour le CCAS et 6574 pour les associations.

### **8 – Réfection de la voirie des rues Vasco de Gama, de la Paix et Marichez – Demande de subvention ADVB – Volet Voiries communales :**

M. Christian Poiret, Président du Département du Nord, ne prend pas part à cette délibération.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter auprès du département du Nord une subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs – Volet Voiries communales, pour une opération de réfection des couches de roulement des chaussées des rues Vasco de Gama, de la Paix et Marichez.

Suite à la consultation des entreprises, elle propose de retenir le devis de l'Entreprise Jean Lefebvre qui s'élève à 143 925,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver et d'engager l'opération de réfection des voiries des rues Vasco de Gama, de la Paix et Marichez,
- de solliciter le financement du Département du Nord dans le cadre de l'Aide Départementale au Village et Bourgs – Volet voiries communales.
- d'approuver le plan de financement ci-dessous :

Département du Nord – ADVB Voiries communales :	71 962,00 €
Commune :	<u>71 963,00 €</u>
<b>Total HT :</b>	<b>143 925,00 €</b>
- dit que les crédits sont prévus au budget de la Commune, opération d'investissement n°88.

### **9 – Aménagement du Parc de la salle de sport et Réhabilitation de l'espace Jacques Rousseau : Demande de financement à Douaisis Agglo – FCIS 2021-2023**

M. Christian Poiret, Président de Douaisis Agglo, ne prend pas part à cette délibération.

Mme le Maire propose à l'assemblée de solliciter auprès de Douaisis Agglo un financement au titre du Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire 2021-2023 pour l'opération d'Aménagement du parc de la salle de sport et Réhabilitation de l'espace Jacques Rousseau.

Le coût estimatif de l'opération est de 852 821,67 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver et d'engager l'opération d'Aménagement du Parc de la salle de sport et Réhabilitation de l'espace Jacques Rousseau,
- de solliciter un financement de Douaisis Agglo au titre du Fonds Communautaire d'Investissement Solidaire 2021-2023,
- d'approuver le plan de financement ci-dessous :

- FCIS 2021-2023	Douaisis Agglo	150 000,00
- FdC 2021	Douaisis Agglo	50 000,00
- DETR 2022	Etat	137 734,64
- Autofinancement		<u>515 087,03</u>
	Total HT :	<b>852 821,67</b>

- dit que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, opération d'investissement n°76 :

### **10 – Aménagement de la ruelle de l'Abbé Réquillart - Demande de financement à Douaisis Agglo – Fonds de Concours 2022 :**

M. Christian Poirer, Président de Douaisis Agglo, ne prend pas part à cette délibération.

Mme le Maire propose à l'assemblée de solliciter auprès de Douaisis Agglo un financement au titre du Fonds de concours 2022, pour l'opération d'Aménagement de la ruelle de l'Abbé Réquillart. Les travaux sont estimés à 130 000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver et d'engager l'opération d'Aménagement de la ruelle de l'Abbé Réquillart,
- d'approuver le plan de financement ci-dessous :

- FdC 2022	Douaisis Agglo	60 000,00
- Autofinancement		<u>70 000,00</u>
	Total HT :	<b>130 000,00</b>

- dit que les crédits sont inscrits au budget de la Commune, opération d'investissement n°87 :

### **11 – Construction d'une Salle de sport et d'un Restaurant scolaire – Avenant n°1 au marché de travaux n°2020-01 :**

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal avait examiné en séance du 14 décembre 2021 la proposition d'avenant n°1 au marché 2020-01. Les précisions demandées sur la tranchée supplémentaire gaz prévue dans le lot VRD-Paysage, ont été apportées.

Elle propose d'approuver l'avenant n°1 ci-dessous :

LOTS			Montants HT
<b>LOT N°01 : Gros-Œuvre</b>	<b>Entreprise Jean Lefebvre</b>	Marché initial	<b>679 722,14 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°02 : Charpente Bois</b>	<b>FCB Charpentes</b>	Marché initial	360 000,00 €
Suppression pare-pluie réalisée par bardage extérieur et pose lisse basse plinthes		<i>Total avenant Lot 02</i>	<i>2 875,00 €</i>
		Total Lot 02	<b>362 875,00 €</b>
<b>LOT N°03 : Couverture</b>	<b>Wallaert</b>	Marché initial	<b>360 000,00 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°04 : Bardage</b>	<b>Ramery Enveloppe</b>	Marché initial	275 000,00 €
Remplacement bardage lames par tasseaux et pose d'un pare pluie métallique		<i>Total avenant Lot 04</i>	<i>55 473,73 €</i>
		Total Lot 04	<b>330 473,73 €</b>
<b>LOT N°05 : Menuiseries Extérieures - Serrurerie</b>	<b>Alnor</b>	Marché initial	<b>351 197,84 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°06 : Menuiseries Intérieures</b>	<b>Winne</b>	Marché initial	145 598,60 €
Pose de gâches électriques sur les rangements		<i>Total avenant Lot 06</i>	<i>2 700,00 €</i>
		Total Lot 06	<b>148 298,60 €</b>
<b>LOT N°07 : Plâtrerie - Plafonds</b>	<b>MP Entreprise</b>	Marché initial	53 375,35 €
Modification plafonds coupe-feu suite à désolidarisation charpente de l'office			- 4 394,50 €
Habillage 9 supports bâtis WC et suppression pose BA18			305,50 €

		<i>Total avenant Lot 07</i>	- 4 090,00 €
		Total Lot 07	<b>49 285,35 €</b>
<b>LOT N°08 : Sol Sportif</b>	<b>STTS</b>	Marché initial	<b>88 664,80 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°09 : Carrelage - Faïence</b>	<b>Carrobot</b>	Marché initial	<b>38 511,79 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°10 : Peinture</b>	<b>Tebiche</b>	Marché initial	57 212,50 €
Enduit et peinture des murs initialement prévus avec BA18		<i>Total avenant Lot 10</i>	4 233,90 €
		Total Lot 10	<b>61 446,40 €</b>
<b>LOT N°11 : Electricité</b>	<b>Daniel Devred</b>	Marché initial	<b>144 345,15 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°12 : Plomberie – Chauffage - Ventilation</b>	<b>MRB Carolesco</b>	Marché initial	<b>355 590,00 €</b>
Avenant technique plomberie : modifications extraction et radiateurs			<i>Sans incidence financière</i>
<b>LOT N°13 : Equipement Cuisine</b>	<b>De Graeve</b>	Marché initial	34 842,45 €
Suppression d'un four et ajout d'une armoire positive		<i>Total avenant Lot 13</i>	- 2 396,00 €
		Total Lot 13	<b>32 446,45 €</b>
<b>LOT N°14 : Démolitions</b>	<b>Poty</b>	Marché initial	<b>84 997,02 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°15 : Equipements Sportifs</b>	<b>Nouansport</b>	Marché initial	<b>43 054,01 €</b>
Pas de modification			
<b>LOT N°16 : VRD - Paysages</b>	<b>Entreprise Jean Lefebvre</b>	Marché initial	519 595,00 €
Tranchée supplémentaire et alimentation gaz salle des fêtes			7 697,45 €
Suppression jeux extérieurs			- 63 233,64 €
Pavage périphérie et pose aco drain			34 438,42 €
Suppression travaux le long salle des fêtes et suppression d'un mât d'éclairage			- 15 616,08 €
		<i>Total avenant Lot 16</i>	- 36 713,85 €
		Total Lot 16	<b>482 881,15 €</b>

Montant HT Marché initial **3 591 706,65 €**

Montant HT Avenant n° 1 **22 082,78 €**

Nouveau Montant HT Marché **3 613 789,43 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'avenant n°1 ci-dessus au marché n°2020-01 pour un montant total de 22 082,78 € HT;
- d'autoriser Mme le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 et tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération;
- dit que les crédits sont prévus au budget, opération d'investissement n° 51.

## **12 – Projet de Béguinage – Garantie d'emprunts à NOREVIE :**

Mme le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet de construction d'un nouveau béguinage de 30 logements locatifs dans le prolongement de la résidence du Clos de la Plaine, NOREVIE a obtenu des décisions d'agrément de Douaisis Agglo en date du 21 décembre 2021.

NOREVIE sollicite un accord de principe de la Commune pour apporter une garantie d'emprunts sur les prêts suivants :

- Prêt PLUS Construction d'un montant de 1 248 863,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 0,60 %,
- Prêt PLUS Foncier d'un montant de 524 967,00 € pour une durée de 50 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 0,60 %,

- Prêt PLAI Construction d'un montant de 473 767,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A - 0,20 %,
- Prêt PLAI Foncier d'un montant de 243 737,06 € pour une durée de 50 ans au taux annuel d'intérêt du livret A - 0,20 %,
- Prêt PLS Construction d'un montant de 282 958,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 1,06 %,
- Prêt PLS Foncier d'un montant de 212 748,00 € pour une durée de 50 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 1,06 %,
- Prêt PLS Complémentaire d'un montant de 247 980,00 € pour une durée de 40 ans au taux annuel d'intérêt du livret A + 1,06 %,
- Prêt BOOSTER d'un montant de 450 000,00 € de 50 ans, au taux fixe de 1,10 % pendant 20 ans et au taux annuel d'intérêt du livret A + 0,60 % pendant 30 ans.
- Montant total des prêts : 3 685 020,06 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de donner un accord de principe sur la garantie de la Commune de ces prêts.

Le Conseil Municipal sera appelé à délibérer sur les contrats de prêts définitifs.

### **13 – Remplacement de deux membres du CCAS :**

Mme le Maire expose à l'assemblée que Mme Myriam Tison ayant démissionné du Conseil et M. Christian Poiret n'étant plus Président de droit du CCAS, le Conseil Municipal doit désigner deux membres pour compléter le CCAS.

Mme Christine Lucidarme, seule candidate pour le premier poste, est désignée par 16 voix et 1 abstention (Mme Lucidarme).

Pour le second poste deux candidats se présentent : M. Louis Benoist et M. Fabrice Deron.

Il est décidé de procéder au vote à bulletins secrets :

ont obtenu :	M. Louis Benoist :	7 voix
	M. Fabrice Deron :	9 voix
	Bulletin blanc :	1

M. Fabrice Deron est désigné membre du CCAS

### **14 – Commissions municipales :**

Suite à la modification des délégations, Mme le Maire invite les membres du Conseil à redéfinir leur participation dans les commissions municipales :

#### **Evènementiel – Communication**

**Adjoint animateur :** Fabien POIRET

**Membres :** Sonia VALLET, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, Claudette LASSELIN, Christine LUCIDARME, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL

#### **Vie Associative – Sorties familiales, Accueil Collectif de Mineurs**

**Adjoint animateur :** Florence THULLIER

**Membres :** Abdallah MOHAMMED, Bernard BARELLE, Claudette LASSELIN, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Dominique LAGANA, Chloé TAILLART.

#### **Ecoles-Périscolaire**

**Adjoint animateur :** Abdallah MOHAMMED

**Membres :** Bernard BARELLE, Christian POIRET, Bruno BOITEL.

#### **Action Sociale**

**Adjoint animateur :** Virginie HENNING



**Cadre de Vie – Environnement – Urbanisme****Adjoint animateur** : Xavier HALUT**Membres** : Abdallah MOHAMMED, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Fabrice DERON.**15 – Commission d’Appel d’offres :**

Mme le Maire propose à l’assemblée de revoir la composition de la Commission d’Appel d’offres.

Le Conseil Municipal,

Vu l’article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Décide à l’unanimité de constituer la Commission d’appel d’Offres comme suit :

Présidente de droit : Mme Sonia Vallet, Maire

M. Xavier Halut, titulaire	Mme Dominique Lagana, suppléante
M. Christian Poiret, titulaire	M. Abdallah Mohammed, suppléant
M. Louis Benoist, titulaire	Mme Claudette Lasselin, suppléante

Dit que la présente délibération annule et remplace la délibération n° DCM2021-16 du 30 mars 2021.

**16 – Sorties Familiales 2022 - Tarifs :**

Mme Thullier propose au Conseil Municipal d’approuver le programme des sorties familiales 2022 et de fixer les tarifs suivants :

**Samedi 30 avril 2022 – Berck sur Mer – Cerfs-volants** : 2 autocars

Tarif public : 14 € / personne

Tarif Lauwinois : 5 € / personne

**Samedi 28 mai 2022 – Théâtre Mogador à Paris – Le Roi Lion** : 1 autocar – Repas – Spectacle

Tarif public : 134 € / personne

Tarif Lauwinois : 40 € / personne ; 30 € / enfant de 4 à 12 ans

**Dimanche 26 juin 2022 – Zoo Pairi Daiza en Belgique** : 4 autocars

Tarif public : 45 € / personne

Tarif Lauwinois : 15 € / personne ; 10 € / enfant de 4 à 12 ans

**Samedi 10 septembre 2022 – Moulin de Dannemois (Essonne)** :

1 autocar – Visite du musée Claude François – Repas – Spectacle Cloclo

Tarif public : 122 € / personne

Tarif Lauwinois : 40 € / personne ; 30 € / enfant de 4 à 12 ans

Adopté à l’unanimité.

## 17 – Questions diverses

### ➤ Radar pédagogique :

Mme Milcent-Vion souligne l'efficacité et l'utilité du radar pédagogique posé actuellement dans la rue Marie Curie devant le parc Fenain. Elle souhaite que l'on pérennise son implantation.

M. Halut explique que ce radar pédagogique est placé temporairement successivement dans différentes rues. Le but est d'observer le comportement des automobilistes sur les différentes voies du village. Cette étude pourra effectivement aboutir à décider l'implantation définitive d'un radar pédagogique.

M. Poiret signale que ce type d'opération peut bénéficier d'une subvention du Département au titre de la répartition des amendes de police.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jour et an susdits. La séance est levée à 22H00.

### Liste des délibérations :

DCM 2022-05	Compte-Administratif 2021
DCM 2022-06	Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021
DCM 2022-07	Compte de Gestion 2021
DCM 2022-08	Budget primitif 2022
DCM 2022-09	Vote des taux d'impositions locales 2022
DCM 2022-10	Subventions aux associations
DCM 2022-11	Demande de subvention ADVB – voirie communale
DCM 2022-12	Aménagement Parc Salle de Sport – Demande subvention FCIS 2021-2023 0 Douaisis Agglo
DCM 2022-13	Aménagement ruelle de l'Abbé Réquillart – Demande subvention Fonds de Concours 2022
DCM 2022-14	Avenant n°1 Marché de travaux 2020-01 construction salle de sport et restaurant scolaire
DCM 2022-15	Projet de béguinage – garantie d'emprunts à NOREVIE
DCM 2022-16	Remplacement de 2 membres au CCAS
DCM 2022-17	Commission d'Appel d'Offres
DCM 2022-18	Sorties Familiales 2022 - Tarifs

**Liste des membres du Conseil Municipal :**

<b>VALLET</b>	Sonia	
<b>POIRET</b>	Fabien	
<b>THULLIER</b>	Florence	
<b>MOHAMMED</b>	Abdallah	
<b>HENNING</b>	Virginie	
<b>HALUT</b>	Xavier	
<b>BARELLE</b>	Bernard	
<b>BENOIST</b>	Louis	
<b>BONTE</b>	François	
<b>LASSELIN</b>	Claudette	
<b>POIRET</b>	Christian	
<b>LUCIDARME</b>	Christine	
<b>MILCENT VION</b>	Catherine	
<b>DERON</b>	Fabrice	
<b>LAGANA</b>	Dominique	
<b>BOITEL</b>	Bruno	
<b>TAILLART</b>	Chloé	